



CAHIER DES CHARGES

CONCEPTION GRAPHIQUE ET IMPRESSION EN 2020 DU JOURNAL DU PARC NATIONAL DES PYRENEES - EMPREINTES -

ARTICLE 1 : **DEFINITION DU PROJET**

Le Parc national des Pyrénées édite un magazine gratuit, dénommé *Empreintes*, destiné aux habitants du territoire, ainsi qu'aux élus locaux, administrations et aux socioprofessionnels partenaires de l'établissement public.

Son objectif est de présenter les missions du Parc national des Pyrénées au travers d'articles de proximité, de reportages, d'interviews, d'actualités et d'illustrations.

Il s'agit de montrer les richesses du Parc national des Pyrénées, de décrire ses actions en matière de conservation et de préservation de la faune, de la flore et des paysages, d'aide au développement local, d'éducation à l'environnement et d'accueil du public.

Empreintes existe depuis 1996.

L'objectif de la consultation est de procéder à la désignation d'une entreprise en charge de la conception graphique du numéro 43 et à son impression en juin 2020.

ARTICLE 2 : **DESCRIPTION TECHNIQUE**

La consultation porte sur la conception graphique d'un numéro dans le respect de la charte graphique et son impression.

La présente consultation n'est pas allotie. L'entreprise qui y répond le fait pour l'ensemble des prestations.

Elle est ainsi détaillée :

1. Conception graphique d'un numéro

A partir de la charte graphique définie en 2010, un numéro devra être conçu graphiquement en vue de son impression en juin 2020.

De format A4, imprimé en quadrichromie, le journal sera composé de vingt-quatre pages.

Dans un souci de valorisation du Parc national des Pyrénées, la mise en page accordera une large place à l'iconographie, photos et dessins.

La parole donnée aux acteurs du territoire au fil des pages sera à valoriser graphiquement.

Le Parc national des Pyrénées fournit les textes et les illustrations sous forme de fichiers informatiques.

Ce numéro comprend :

- un éditorial signé par Monsieur le Président du Conseil d'administration,
- une rubrique « *Actualités* »,
- une rubrique sur le patrimoine naturel, culturel et paysager : « *Un territoire à connaître* »,
- une rubrique sur l'accueil et la sensibilisation du public : « *Un territoire à partager* »,
- une rubrique sur les actions entreprises au service du territoire: « *Un territoire à vivre* » ;
- un dossier thématique,
- une page « *enfants* ».

Un sujet, faisant l'objet d'un dossier spécial, sera mis en exergue. Les articles sont brefs. Un sujet peut être traité avec plusieurs entrées et être retranscrit en différents petits articles. La parole est donnée à des partenaires.

Le Parc national des Pyrénées se réserve le droit d'apporter des modifications à la maquette proposée par le prestataire. La version finale est validée par le Parc national des Pyrénées avec signature d'un bon à tirer. L'étape finale de fabrication est engagée après signature du bon à tirer.

2. Impression d'un numéro

L'impression se fait dans la quantité suivante :

- Empreintes n°43 : à paraître en juillet 2020, 24 pages - 30 000 exemplaires

Format A4, quadrichromie recto verso. Façonnage par deux piqûres à cheval.

Le papier sera un couché demi-mat : couverture en 150 grammes, pages intérieures en 115 grammes.

Le papier ne doit pas forcément être du papier recyclé. Néanmoins, le Parc national des Pyrénées tient à ce qu'il s'agisse d'un papier dont la production soit particulièrement respectueuse de l'environnement (*recyclé, normes ISO, autres*).

3. Transformation en fichier PDF

Le prestataire transforme les fichiers des pages maquetées en un seul fichier PDF correspondant à l'ensemble du journal et procède à l'envoi des maquettes au Parc national des Pyrénées pour mise en ligne sur son site Internet www.pyrenees-parcnational.fr .

Le fichier en haute définition pour les archives du Parc national des Pyrénées et un fichier basse définition téléchargeable sont à transmettre.

4. Livraison

La livraison est effectuée, selon les quantités indiquées par le Parc national des Pyrénées, en petits conditionnements et en deux points soit :

- ◇ au Parc national des Pyrénées, 2 rue du IV septembre - 65007 TARBES,
- ◇ à un prestataire de diffusion localisé à PAU – Pyrénées-Atlantiques - ou à proximité

La livraison, qui s'effectue de plain pied, est à la charge du transporteur prestataire. Elle relève de sa seule responsabilité.

Les derniers numéros d'Empreintes sont téléchargeables sur :

www.pyrenees-parcnational.fr/fr/publications-et-documents?field_document_category_tid=272

Pour ce, voici les informations qui vous seront indispensables :

- dénomination et adresse postale de livraison et ou d'intervention :

Parc national des Pyrénées
Villa FOULD
2, rue du IV Septembre – Boite postale 736
65007 TARBES CEDEX

- dénomination et adresse postale de facturation :

Office Français de la Biodiversité
Parc national des Pyrénées
Service facturier
Immeuble Tabella
125 impasse Adam Smith
34470 PEROLS

- données d'identification :

SIRET : 18650004700110
APE ou NAF : 9104 Z
TVA intracommunautaire : FR 79 186 500 047

- adresse e-mail :

comptabilite@pyrenees-parcnational.fr

- renseignements CHORUS PRO :

Code service : DF_SG
Code engagement : PNP1

L'unité monétaire est l'euro.

A Tarbes, le mardi 11 février 2020